RAPPORT RSE 2020
CARDIF LUX VIE

CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS

L'assureur
d'un monde
qui change

EDITO

Christian GIBOT
CEO Cardif Lux Vie

« Chez Cardif Lux Vie, nous travaillons tous au quotidien avec le même objectif : rendre l'assurance vie luxembourgeoise accessible. Cette mission nous amène nécessairement à repenser notre modèle et à prendre en compte l'impact de notre activité sur notre écosystème et le monde qui nous entoure.

Au sein de la Compagnie, nous pensons qu'avoir un impact positif c'est agir dans l'intérêt de la société, de nos clients, de nos partenaires et de l'environnement. C'est mettre l'humain au cœur de notre activité, que ce soit dans notre rôle d'assureur, d'investisseur, d'employeur ou d'entreprise citoyenne.

Dans le cadre de notre démarche de responsabilité, nous avons l'an dernier accéléré nos engagements et agi pour contribuer plus largement à une croissance durable. Ce rapport, qui est une première pour Cardif Lux Vie, témoigne de nos progrès et de nos engagements en matière de RSE dans un souci de transparence avec nos parties prenantes.

Chez Cardif Lux Vie, nous agissons tous au quotidien avec le même objectif : rendre l'assurance vie luxembourgeoise accessible

Comme vous pourrez le lire, nous avons mené des actions concrètes sur nos investissements, nos produits et nos services. Ainsi, la gestion des actifs de notre Fonds Général respecte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) stricts et nous privilégions les investissements en faveur des entreprises les mieux notées sur ces mêmes critères.

Nous développons également des projets pour le bien-être de nos équipes et nous contribuons localement à différentes initiatives citoyennes et solidaires.

Je suis personnellement convaincu que la crise sanitaire nous a rappelé l'importance d'agir en faveur de l'intérêt collectif et d'intégrer plus largement la maîtrise des risques et des impacts à long terme dans le développement de nos activités.

Ce rapport, que j'ai le plaisir d'introduire, annonce notre stratégieresponsable et engagée, et notre volonté de répondre aux enjeux climatiques et sociétaux des prochaines années avec tout le sérieux et l'ambition nécessaires. »

Ce rapport présente la Stratégie d'Engagement Responsable de Cardif Lux Vie. A l'instar de ses actionnaires BNP Paribas Cardif et BGL BNP Paribas, la Compagnie poursuit sa politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) définie en 2016 autour de quatre principaux axes, à savoir :

- **Les investissements responsables ;**
- **Les produits et services responsables ;**
- **L'entreprise centrée sur l'humain ;**
- **L'institution citoyenne.**

1ER AXE
LES INVESTISSEMENTS RESPONSABLES

Cardif Lux Vie place **la responsabilité au cœur de sa stratégie d'investissement** et décline cette ambition en trois engagements :

- **Engagement I - Développer des investissements à impact positif** dans le cadre de la sélection des actifs financiers composant le Fonds Général. Promouvoir également ces investissements à impact positif au sein de notre gamme de supports en Unités de Compte.
- **Engagement II - Agir contre le réchauffement climatique**, en prenant en compte la dimension carbone de ses actifs financiers dans l'ensemble des processus d'investissement pour compte propre et en généralisant progressivement cette approche à l'ensemble des actifs/stratégies en représentation de nos engagements réglementés.
- **Engagement III - Consolider l'analyse ESG et l'engagement actionnarial** dans l'ensemble des stratégies et processus d'investissement, et généraliser progressivement cette approche à ses principaux pays d'implantation.

Avec 577 millions d'euros à décembre 2020, les encours (y compris engagements hors bilan) des investissements à impact positif de Cardif Lux Vie sont en croissance. Afin de maintenir ce rythme, la Compagnie a pris l'engagement d'augmenter ses **investissements à impact positif[1] de 400 millions d'euros dans le Fonds Général d'ici fin 2025**. Grâce à la nouvelle taxonomie européenne, nous pouvons identifier la part verte de nos portefeuilles.

Cardif Lux Vie prend également en compte les enjeux climat dans sa politique d'investissement. Un **filtre de transition carbone**, intégré dans le processus d'analyse extra-financière, permet d'**évaluer les stratégies de transition énergétique des entreprises**. L'univers d'investissement exclut les plus mal notées. Grâce à ce travail, Cardif Lux Vie continue de réduire **l'intensité carbone** de son portefeuille de titres détenus en direct.

Avec 300 millions d'euros d'investissements verts à fin 2020, Cardif Lux Vie contribue chaque année davantage à la transition énergétique et écologique. Cette même année, la Compagnie a élargi la couverture de son **filtre ESG à 95% des actifs du Fonds Général**. L'entreprise continue d'adhérer, avec son actionnaire BNP Paribas Cardif, à des initiatives en lien avec le changement climatique tels que **les PRI** (Principles for Responsible Investments).

(1) définition page 7

Cardif Lux Vie
un investisseur responsable et engagé pour l'environnement

01. S'ENGAGER

CONTRIBUER DAVANTAGE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Selon le GIIN[1], les « investissements à impact sont réalisés avec l'intention de générer un impact social et environnemental positif et mesurable ». Cardif Lux Vie intègre cette définition au travers des investissements suivants :

- Des **obligations vertes** finançant des projets poursuivant des objectifs environnementaux : atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique, préservation des ressources naturelles, préservation de la biodiversité et prévention et maîtrise de la pollution ;
- Des **obligations à vocation sociétale**, ou **SDG Bonds**, finançant des projets contribuant aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies ;
- Des **fonds à thématiques environnementales** : transition énergétique, efficacité énergétique, alimentation et agriculture durable, atténuation du changement climatique, gestion des déchets… ;
- Des **fonds à thématiques sociales** : bien-être au travail, création d'emploi, inclusion… ;
- Des **fonds à thématiques sociétales** : éducation, solution de mobilité durable, satisfaction client, économie sociale et solidaire… ;
- Des **actifs immobiliers** dont la performance environnementale est certifiée ou labélisée, et/ou qui disposent d'une dimension sociale ou sociétale.

(1) Le Global Impact Investing Network, ou GIIN regroupe des investisseurs de toute nature : institutionnels, fondations, etc. Il a vocation à faire connaître et développer l'investissement à impact à le travers le monde.

Evolution des encours des investissements à impact positif de Cardif Lux Vie au 31 décembre, en millions d'euros

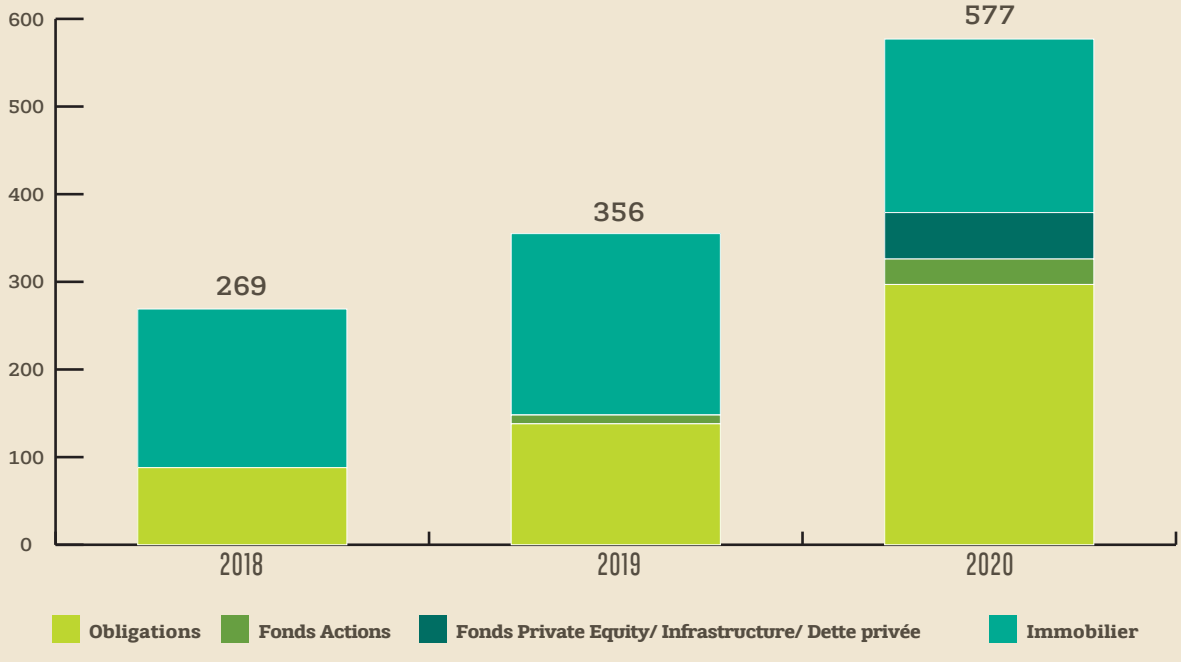

Objectifs de Cardif Lux Vie pour 2025

+400

millions d'euros

d'investissements à impact positif

S'ENGAGER DANS DES INITIATIVES NATIONALES ET INTERNATIONALES

Cardif Lux Vie, avec son actionnaire BNP Paribas Cardif, adhère à de nombreuses initiatives d'envergure mondiale.

Historique des adhésions

2018 : BNP Paribas devient signataire fondateur du **Tobacco-Free Finance Pledge**. Le Groupe acte ainsi sa volonté de se désengager du secteur du tabac. BNP Paribas Cardif, également signataire, avait décidé en 2017 de cesser ses activités de financement et d'investissement au service du secteur du tabac. Cette décision concerne entre autres les producteurs, les grossistes et les négociants dont les revenus proviennent principalement du tabac.

2016 : BNP Paribas Cardif signe les **Principles for Responsible Investment** (PRI). Les PRI sont une association indépendante, soutenue par les Nations Unies. Leur objectif est de développer une structure commune d'intégration des questions ESG destinée aux investisseurs. Ils fournissent ainsi à BNP Paribas Cardif un cadre pour promouvoir l'Investissement Socialement Responsable (ISR), aussi bien en interne qu'auprès de ses partenaires.

02. METTRE EN ŒUVRE

Cardif Lux Vie poursuit le déploiement de sa politique d'investissement responsable sur l'ensemble de ses actifs gérés.

Au **31 décembre 2020**, les encours gérés pour compte propre (Fonds Général et Fonds Propres) s'établissent à **9,55** milliards d'euros. **Les Unités de Compte** représentent quant à elles près de **18 milliards d'euros**.

FOCUS SUR LE FONDS GÉNÉRAL DE CARDIF LUX VIE

Allocation des actifs du Fonds Général de Cardif Lux Vie au 31 décembre 2020 (en valeur de marché)

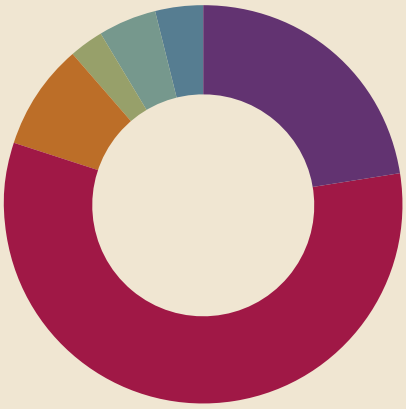

- Obligations Gouvernementales et Assimilés : **22,6%**
- Obligations d'entreprises : **57,7%**
- Actions et Assimilés : **8,4%**
- Immobilier : **2,8%**
- Court Terme/Trésorerie : **4,7%**
- Actifs de diversification : **3,8%**

Dans la gestion du Fonds Général, Cardif Lux Vie intègre sa politique ESG à ses processus d'investissement. Cette politique est ajustée selon la nature des actifs, à savoir les titres détenus en direct (actions et obligations) ou les fonds. Elle se décline en deux étapes principales :

- La collecte des données et leur analyse ESG ;
- Le suivi de l'intégration de critères ESG.

Représentation de la politique ESG appliquée aux processus d'investissement de Cardif Lux Vie

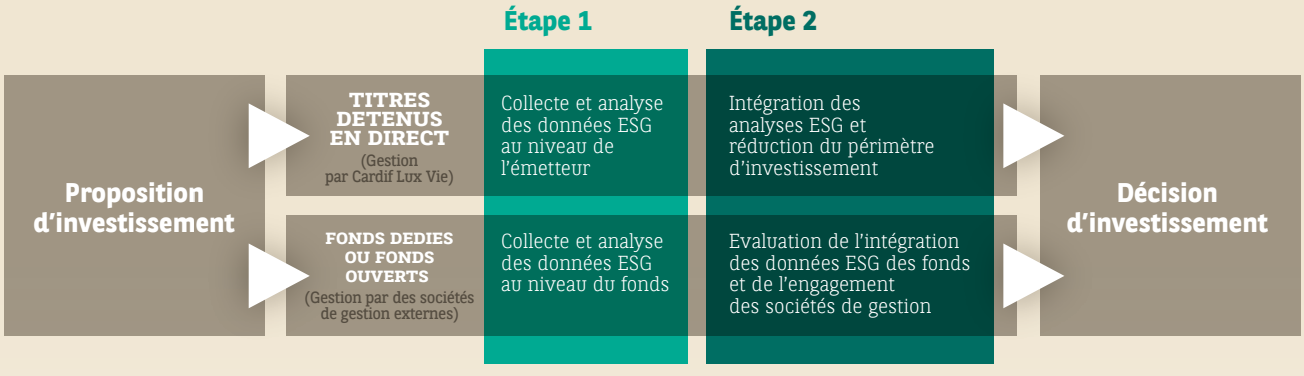

Pour l'analyse extra-financière de ses investissements au sein du Fonds Général, la Compagnie Cardif Lux Vie collecte des données ESG spécifiques à chaque classe d'actifs. Elle analyse ensuite ces données et les intègre dans les processus de gestion et de filtrage des univers d'investissement.

Niveau d'intégration ESG par classe d'actifs au 31 décembre 2020

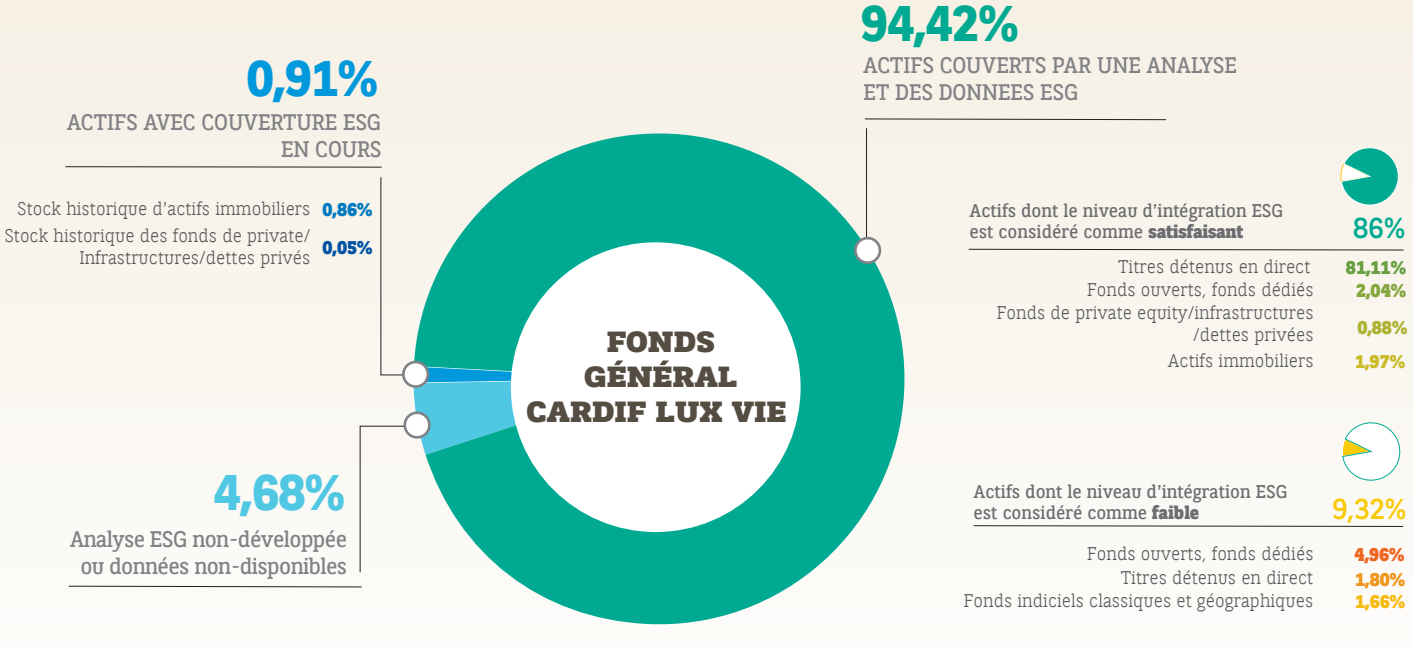

Données en valeur de marché

Intensité carbone du portefeuille actions et obligations d'entreprise par rapport au chiffre d'affaires (CA), scopes 1 et 2

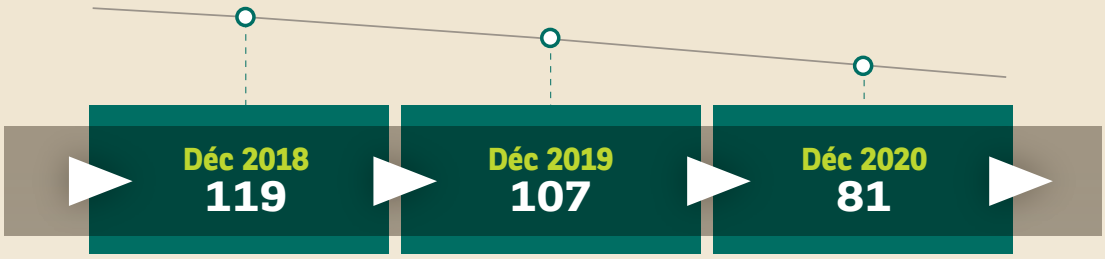

Valeurs exprimées en teqCO2/M€(CA) Source : Vigeo Eiris pour les émissions de gaz à effet de serre

L'intensité carbone est estimée au 31 décembre 2020 à **81 teqCO2/M€**(CA), contre 107 teqCO2/M€(CA) au 31 décembre 2019, soit une **baisse de 24,3 %**. Par comparaison, l'intensité carbone de l'indice de référence composite (Stoxx600 + QW5A), est estimée à 205 teqCO2/M€(CA) à la même date contre 214 teqCO2/M€(CA) fin 2019 soit une baisse de 4,2 %.

Pour la sélection des titres non cotés

Nous implémentons les exclusions sectorielles Groupe précitées et lors de la "due diligence", une quarantaine de questions sont dédiées à l'ESG. Par ailleurs, des reportings spécifiques sont demandés et nous mettons en place des side letters afin de nous assurer que les gestionnaires externes implémentent bien les exclusions des secteurs controversés.

Ainsi, 93% de nos titres obligataires de crédit et 100% de nos actions en direct font désormais l'objet de ces filtres ESG + transition vers une économie bas carbone.

Obligations vertes ou «green bonds»

En 2020, les encours en obligations vertes du Fonds Général de Cardif Lux Vie ont nettement augmenté de **117%** par rapport à 2019.

En 2020, ils atteignent près de **300 M€** soit plus du triple que ceux à fin 2018.

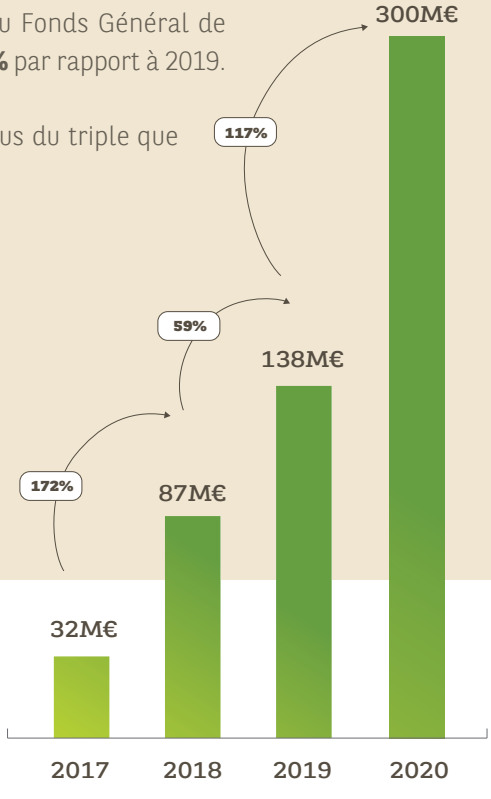

En 2020, Cardif Lux Vie a notamment investi dans des obligations émises par les entreprises de distribution de gaz et d'électricité néerlandaises **Enexis et Alliander**. Ces obligations financent des infrastructures pour la distribution d'électricité issue des énergies renouvelables, des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique utilisant les nouvelles technologies et la construction de bâtiments à basse consommation d'énergie.

Sur la partie actions, notre benchmark est dorénavant l'Eurostoxx 50 ESG qui utilise un filtre ESG pour sélectionner ses constituants, contrairement à notre ancien benchmark (Eurostoxx 50). De plus, nous avons renforcé nos positions dans le fonds BNP Paribas Aqua et initié un investissement dans un fonds d'actions mondiales sélectionnées en intégrant des critères ESG (Mirova Global Sustainable Equity).

En 2020, nous avons pris un engagement dans un fonds immobilier spécialisé dans l'Infrastructure Sociale dont l'objet est d'investir dans la santé, l'éducation et le résidentiel social. Par ailleurs, nous nous sommes également engagés dans un fonds spécialisé dans les énergies renouvelables (Copenhagen Infrastructure IV) qui investira dans les éoliennes offshore et onshore ainsi que dans le solaire et la biomasse. En 2021, nous continuerons à étudier des investissements à impact positif dans le domaine des forêts ou de la transition énergétique.

Indicateurs de performance climatique

Afin d'obtenir une vue globale de la performance environnementale de son portefeuille du Fonds Général, Cardif Lux Vie s'appuie sur des indicateurs complémentaires, captant à la fois l'impact climatique (fortes émissions de Gaz à effet de serre) et la contribution à la transition bas carbone (activités vertes).

Les résultats soulignent, pour la plupart, une trajectoire positive du portefeuille en comparaison avec son indicateur de référence[1]. Cela s'inscrit dans un effort de décarbonisation piloté par son équipe de gestion.

INDICATEUR CARBONE DU PORTEFEUILLE

Empreinte carbone des portefeuilles actions et obligations d'entreprise (scope 1, 2 & 3) en teqCO2 par million d'euros investi :

2020 : 513 teqCO2 /M€ investi
versus 942 teqCO2 pour l'indice de référence

RISQUES PHYSIQUES ET DE TRANSITION

Risques physiques : 86% des entreprises du portefeuille actions et obligations sont « faiblement exposées ».

Risque de transition : l'EBITDA[2] à risque du portefeuille actions et obligations d'entreprise (Scenario prix du carbone élevé 2030)
4.04% versus 9,43% pour l'indice de référence

1 - Le CEaR coverage du BM est de 83.78%.
2- EBITDA (Earnings before interest, taxes, depreciation and Amortization) : bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.

ALIGNEMENT DU PORTEFEUILLE AVEC LA TRAJECTOIRE DE L'ACCORD DE PARIS

Selon l'Etude Trucost, la trajectoire de température estimée du portefeuille actions et obligations d'entreprise est comprise **entre 1.75°C et 2°C**.

Celle de l'indicateur de référence, se situe entre 2°C et 3°C.

L'indicateur de « Température » analyse la performance carbone de l'entreprise de façon dynamique. En effet, ils incluent une étude de la trajectoire carbone passée de l'entreprise ainsi qu'une projection de sa performance dans le futur. Cette trajectoire de performance est comparée à un scénario de référence, reposant sur les objectifs de l'Accord de Paris en 2015, avec pour ambition de limiter le réchauffement climatique de la planète à moins de 2°C.

EMISSIONS ÉVITÉES SUR LES OBLIGATIONS VERTES

867 teq CO2 par million d'euros investi

Il s'agit de la quantité des émissions de gaz à effet de serre évitées grâce aux projets financés par des obligations vertes

Le calcul des émissions évitées prend en compte l'ensemble du cycle de vie du projet :
- La construction : fournisseurs, matériaux...
- L'exploitation : consommation énergétique.
- La fin de vie du projet : gestion des déchets, recyclage.

Le calcul annualise ensuite les émissions évitées selon l'échéance de l'obligation. Les émissions sont enfin mises en perspective par rapport à un indice de référence, par exemple, le mix énergétique du pays, afin d'obtenir un différentiel correspondant aux émissions évitées.

Mix électrique des actions et obligations d'entreprise

Au sein des portefeuilles actions et obligations d'entreprise du Fonds Général, Cardif Lux Vie analyse le mix électrique des producteurs et distributeurs d'électricité. Le mix électrique représente la proportion des différentes sources d'énergie dans la production/ distribution d'électricité.

Cardif Lux Vie compare son mix électrique des producteurs et distributeurs d'électricité par rapport au mix électrique présenté par l'AIE (Agence Internationale de l'Energie) dans son scénario 2°C à horizon 2030 (Energy Technology Perspectives 2017). Ce scénario établit le mix énergétique nécessaire pour limiter le réchauffement de la température de la surface de la Terre à 2°C, suivant une allocation d'un budget carbone par secteur d'activité.

Le mix énergétique des actifs de producteurs et distributeurs d'électricité en portefeuille est moins carboné que celui du scénario de référence de l'AIE.

Cette différence s'explique par :

- L'application de filtres sur l'univers d'investissement qui favorise la sélection d'entreprises ayant un mix électrique moins carboné (exclusions liées au charbon thermique et filtre carbone).
- La forte influence des politiques énergétiques des pays dans lesquels opèrent les entreprises sélectionnées. En effet, les producteurs d'électricité qui composent les portefeuilles sont majoritairement présents en Europe de l'Ouest, et notamment en France. Dans ces régions, l'énergie nucléaire et hydroélectrique est surreprésentée par rapport à la moyenne mondiale.

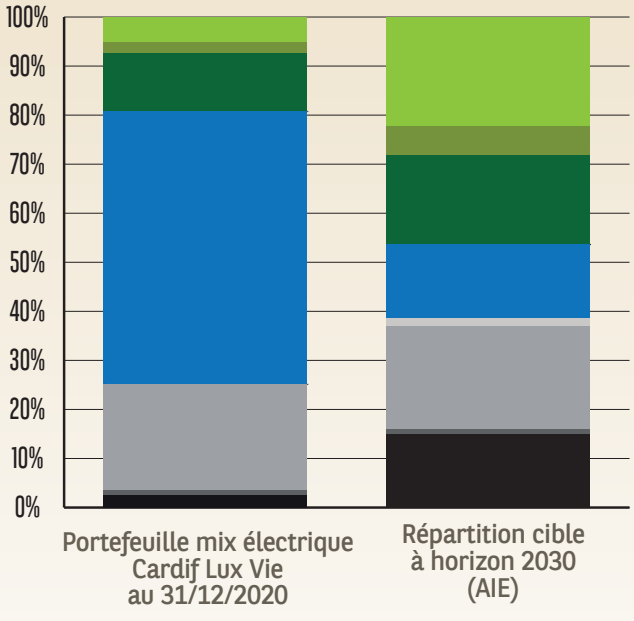

	Portefeuille mix électrique Cardif Lux Vie au 31/12/2020	Répartition cible à horizon 2030 (AIE)
Autres renouvelables	5,18%	22,31%
Biomasse	2,11%	5,92%
Hydroélectrique	11,97%	18,16%
Autres sources	0,00%	0,00%
Nucléaire	55,64%	15,06%
Énergie fossile avec CCS	0,00%	1,62%
Gaz Naturel	21,55%	21,04%
Pétrole	1,10%	0,96%
Charbon	2,45%	14,94%

Risques Physiques

Pour ces risques, l'analyse a couvert sept aléas climatiques pouvant impacter les activités des entreprises présentes au sein du portefeuille : incendies, vagues de froid, canicules, stress hydrique, inondations côtières, ouragans.

L'agence de notation extra-financière spécialisée dans l'environnement, Trucost, a procédé à une analyse à long terme de l'évolution de ces aléas climatiques, en s'appuyant sur **un scénario de changement climatique fort**[1]. Ce scénario correspond à la trajectoire actuelle des émissions de gaz à effet de serre si aucune mesure n'est prise. Il induirait un réchauffement de plus de quatre degrés d'ici 2100. Biais méthodologique : les résultats de cette analyse apportent un nouvel éclairage mais l'exhaustivité et la précision des données restent encore à améliorer[2].

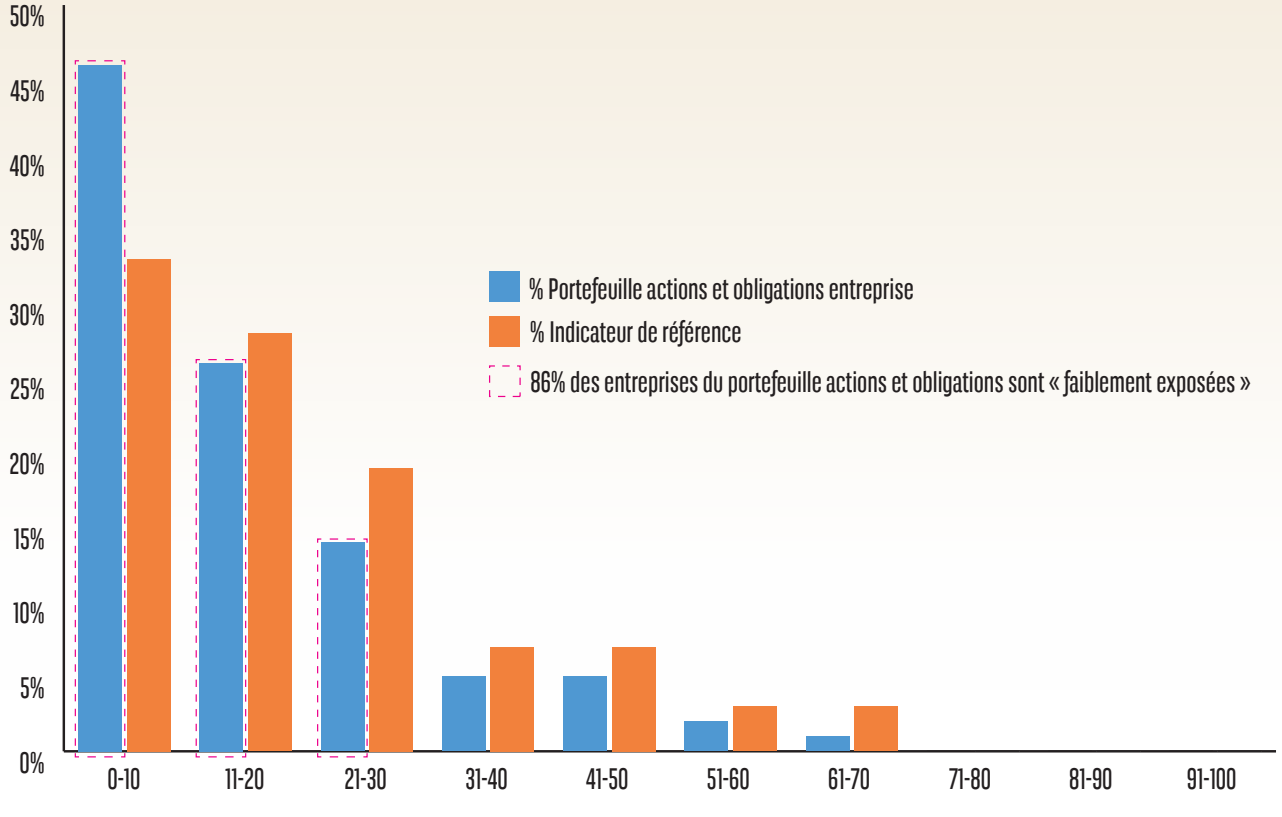

1 - Le Groupe BNP Paribas Cardif suit le scénario le plus pessimiste RCP 8.5 établi par le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat à horizon 2050.
2 - Cet écart avec l'indice composite de référence s'explique aussi par le poids important du secteur financier, moins exposé que les autres au risque de transition. En l'absence de transparence des données du secteur financier, ces chiffres sont à relativiser.

Risques de transition

Exposition du portefeuille au prix du carbone futur

Coût en millions d'euros du carbone futur « alloué » au 31 décembre 2020.
Scenario « prix du carbone élevé ».

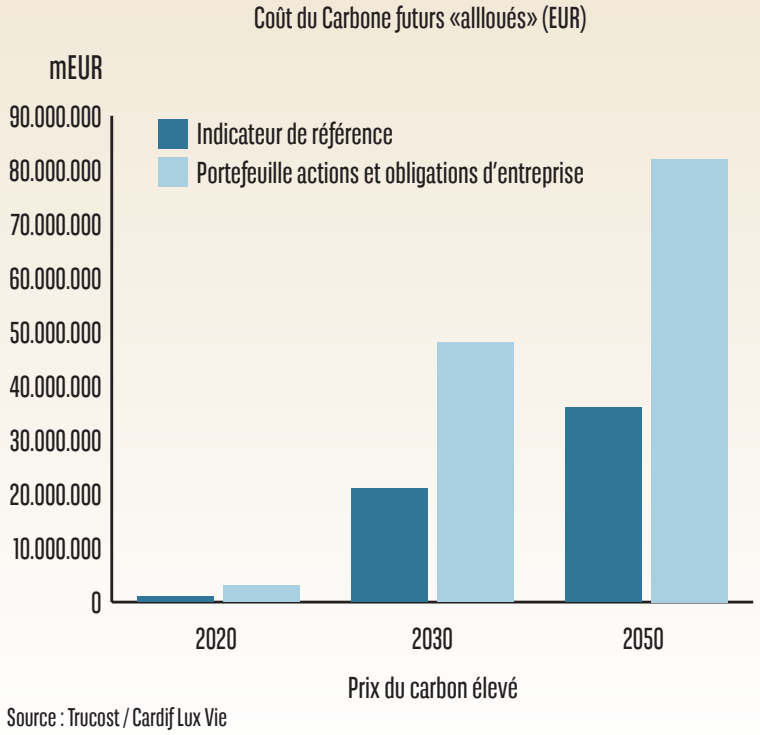

Source : Trucost / Cardif Lux Vie

Le graphique ci-dessus montre que Cardif Lux Vie apparaît faiblement exposé au risque de transition, dans le scénario « prix du carbone élevé »[1]. Le portefeuille est moins exposé que son indice de référence sur les 3 horizons analysés. Ce résultat reflète l'application stricte d'exclusions sectorielles successives et du filtre de transition carbone. En effet, ce dispositif permet de sélectionner des entreprises ayant amorcé une transition énergétique.

1 - prix du carbone élevé fixé à 120$ à horizon 2030

EBITDA à risque du portefeuille actions et obligations d'entreprise au 31/12/2020
(scénario prix du carbone élevé 2030)

	EBITDA à risque (en % Moyen)	Part des entreprises dont l' EBITDA est >10%[1]
Portefeuille actions et obligations d'entreprise	**4,04%**	**10,22%**
Indices composite de référence	9,43%	18,43%

Sources : Trucost / Cardif Lux Vie

L'EBITDA à risque du portefeuille actions et obligations d'entreprise est inférieur à celle de son indice composite de référence.

En 2020, l'exposition aux secteurs les plus vulnérables aux risques de transition représente en moyenne 4.04% de l'EBITDA des entreprises du portefeuille actions et obligations d'entreprise contre 9,43% pour l'indice composite de référence.

Les secteurs les plus exposés sont la construction et matériaux, l'énergie et les services aux collectivités (eau et électricité notamment).

La part des encours des investissements de Cardif Lux Vie dans des entreprises dont l'EBITDA est à risque (dont le ratio coûts du carbone futurs sur EBITDA[2] dépasse 10%) est plus faible que dans l'indice composite de référence (10,22% contre 18,43%)[3]

1 - Part (%) de la détention dont l'EBITDA à risque >10%:
Cet indicateur désigne la part des encours des investissements de Cardif Lux Vie dans des entreprises dont l'EBITDA à risque est supérieur à 10%.
Il permet d'identifier les entreprises exposées à une hausse du prix du carbone.
2 - Ratio coûts du carbone futurs sur EBITDA : coût carbone potentiel que l'entreprise devra payer en 2030 d'après les projections de prix de carbone élevé (scénario 2 degrés).
3 - suivant le scénario prix du carbone élevé

Part des investissements dont les activités sont éligibles à la taxonomie verte européenne au 31/12/2020 (en % des encours)

L'étude de Trucost sur les investissements montre que les portefeuilles actions et obligations d'entreprise détenues en direct de Cardif Lux Vie affichent une exposition significative aux activités éligibles à la taxonomie verte européenne. Le pourcentage de chiffre d'affaires lié à ces activités est de 27,5%.

Ce pourcentage exprime une mesure d'éligibilité basée sur les activités économiques dans la classification européenne « NACE » selon la méthodologie de Trucost.

En effet, il ne s'agit pas encore d'une mesure totale d'alignement étant donné que la méthodologie de la taxonomie européenne n'est pas encore stabilisée.

Part brune au 31/12/2020 (en % des encours)

Portefeuille actions et obligations d'entreprise	**6,9%**
Indices composite de référence	11,4%

Dans le cadre de l'analyse du risque de transition, Cardif Lux Vie observe l'exposition du portefeuille actions et obligations d'entreprise aux énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon).

Il s'agit des actifs échoués ou « Stranded assets »[1]. La méthodologie de Trucost identifie la part brune, pour évaluer l'exposition du portefeuille aux émetteurs ayant des activités extractives ou de production d'électricité à partir d'énergies fossiles.

La part des entreprises impliquées dans les énergies fossiles, représente 6,9 % de la valeur du portefeuille actions et obligations d'entreprise.

1 - Actifs échoués, aussi appelés « Stranded assets » sont des actifs particulièrement dépendants des énergies fossiles et en fort risque de dépréciation.

Méthodologie

Les politiques d'exclusion dans le processus d'analyse extra-financière des titres détenus en direct

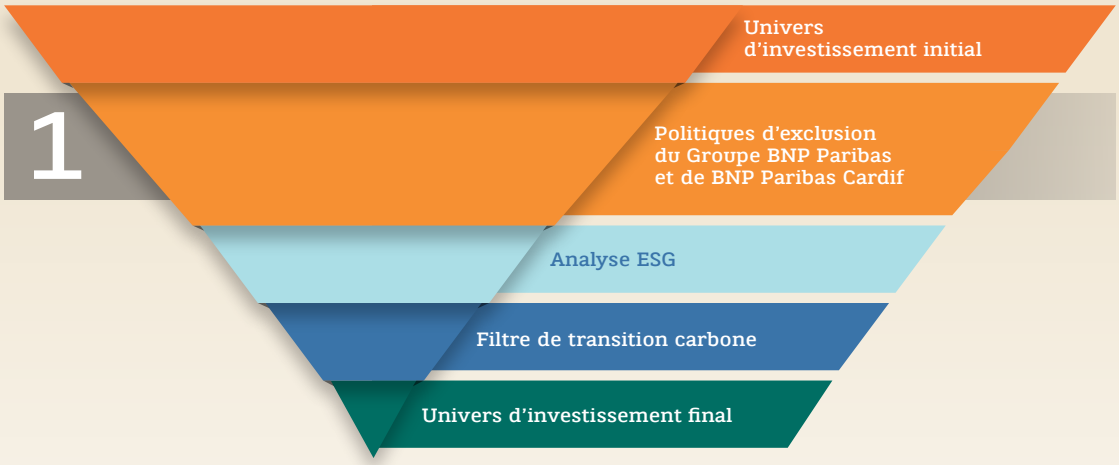

La première étape de l'analyse ESG des titres détenus en direct porte sur les politiques sectorielles du Groupe BNP Paribas et de BNP Paribas Cardif. En plus des restrictions prévues par ces politiques, Cardif Lux Vie respecte des engagements spécifiques concernant les secteurs du tabac et du charbon.

Tabac

Depuis 2017, BNP Paribas Cardif exclut de son Fonds Général les entreprises productrices, grossistes et distributrices dont les revenus proviennent principalement du tabac. La signature du Tobacco Pledge en 2018 a renforcé cette position.

Charbon thermique

En 2019, Cardif Lux Vie exclut les entreprises dont plus de 30 % de la génération d'électricité est issue du charbon, et les entreprises minières dont plus de 10 % du chiffre d'affaires provient du charbon thermique.

Cardif Lux Vie prépare une sortie définitive de ce secteur au plus tard en 2030 pour les pays de l'Union Européenne ainsi que la zone OCDE et en 2040 pour le reste du monde.

Calendrier de sortie du charbon thermique de Cardif Lux Vie

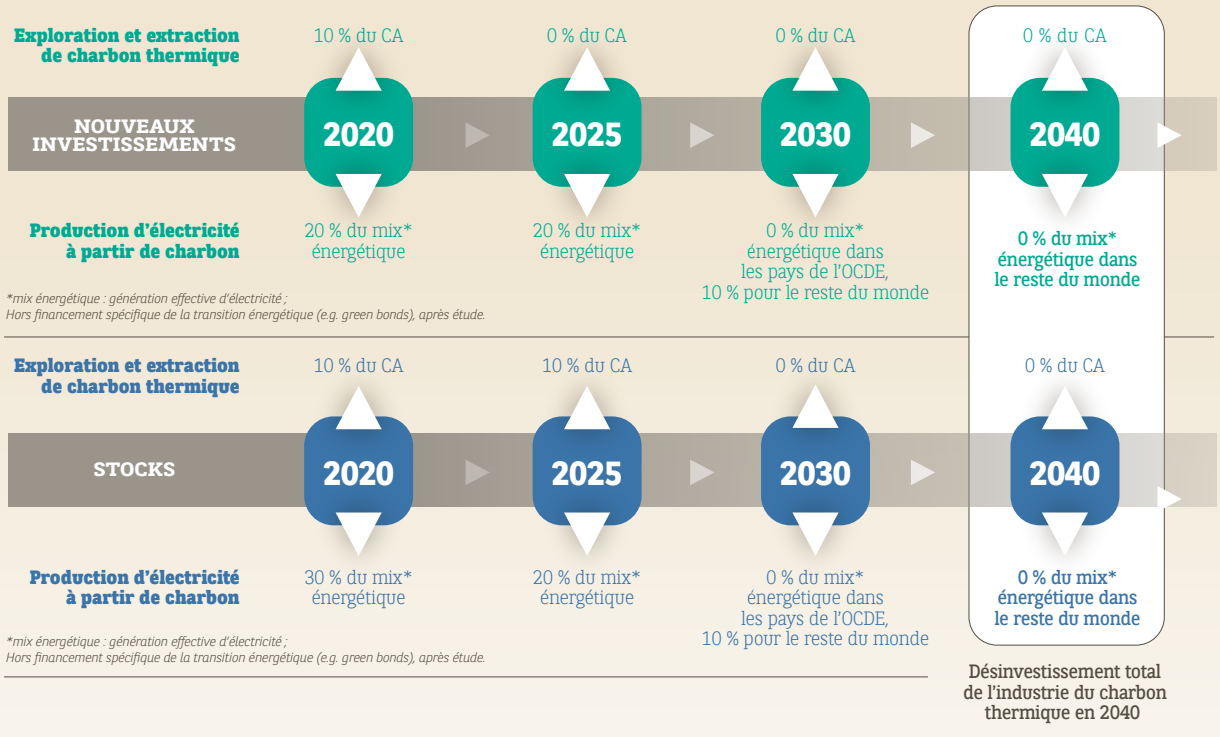

L'analyse ESG dans le processus d'analyse extra-financière des titres détenus en direct

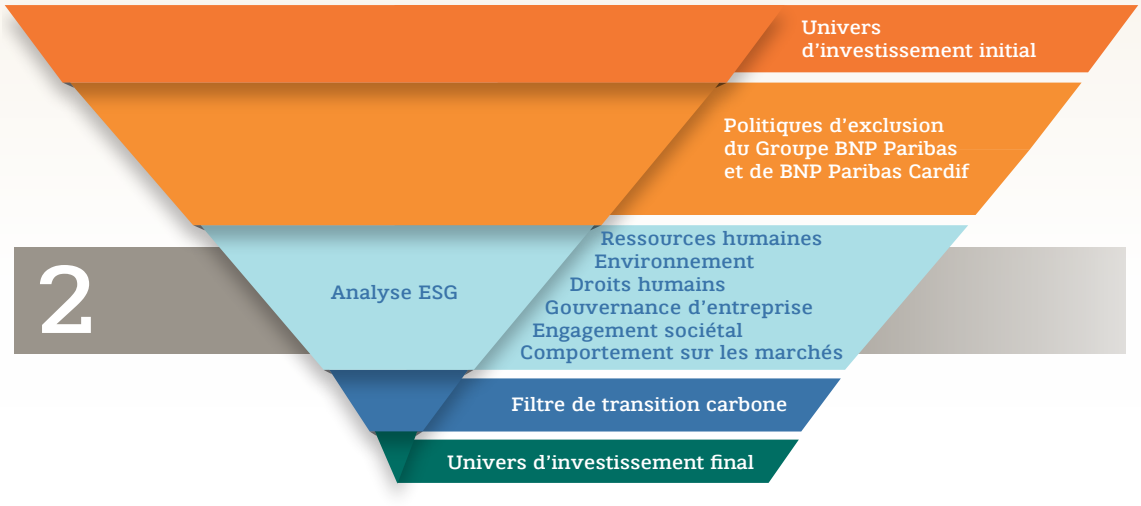

L'intégration de critères ESG est la deuxième étape de l'analyse ESG. En 2019, Cardif Lux Vie a étendu son périmètre d'analyse. Celle-ci couvre les actifs détenus en direct par le Fonds Général, les fonds ou des fonds de fonds. Le processus de l'ensemble des entités de BNP Paribas Cardif s'appuie ici sur la méthode de notation de l'agence Vigeo Eiris pour l'intégration des critères ESG. Cette méthode permet d'évaluer la performance et les risques ESG de chaque entreprise au travers de 38 critères. Ces critères sont regroupés en six catégories : environnement, ressources humaines, respect des droits humains liés au travail, comportement sur les marchés, engagement sociétal, et gouvernance d'entreprise. Cardif Lux Vie applique une approche sectorielle best-in-class lors de son filtre ESG. Ainsi, chaque titre ou entreprise se voit attribuer une note relative à son secteur et à son niveau de performance dans chacune de ces six catégories. Ces notes permettent alors d'obtenir une évaluation de la performance ESG globale. Les entreprises obtenant les meilleures performances dans leur secteur d'activité sont privilégiées dans la décision finale d'investissement.

Le filtre de transition carbone dans le processus d'analyse extra-financière des titres détenus en direct

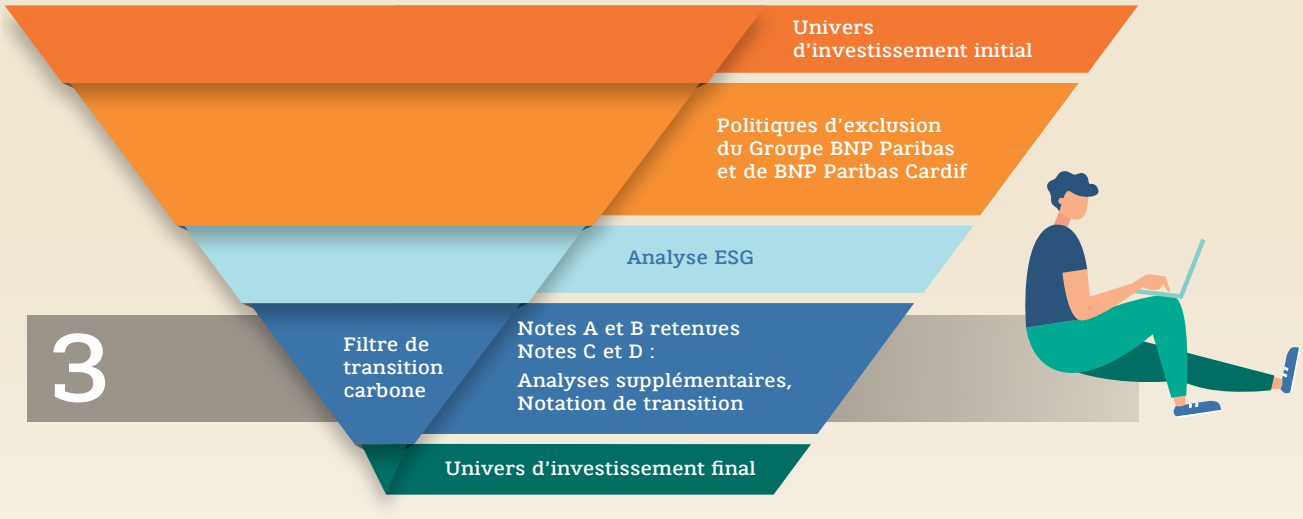

Une dernière étape de sélection vient compléter cette approche. En plus de cette sélection « Best In Class », nous prenons en compte également une note de transition énergétique couplée à l'empreinte carbone en excluant les plus mauvais éléments relativement à ces critères.

La performance carbone des actifs d'entreprise détenus en direct continue de s'améliorer de manière significative en 2020. La sélection rigoureuse des entreprises sur leurs engagements « carbone » a eu un impact très positif sur cette amélioration.

Différentes méthodologies permettent de normaliser les empreintes carbone « absolues » des actifs des entreprises constituant un portefeuille d'actifs financiers. Ces méthodologies permettent de calculer l'intensité carbone sur différents périmètres. Cardif Lux Vie a choisi de mesurer l'intensité des émissions absolues de carbone de chaque entreprise relative à son chiffre d'affaires selon les scopes 1 et 2. Cette mesure s'exprime en tonne équivalent de CO2 en million d'euros de chiffre d'affaires, pondérée par le poids dans le portefeuille. Les calculs liés au scope 3 seront effectués dès 2021.

Périmètres de reporting : scopes et émissions sur l'ensemble de la chaine de valeur

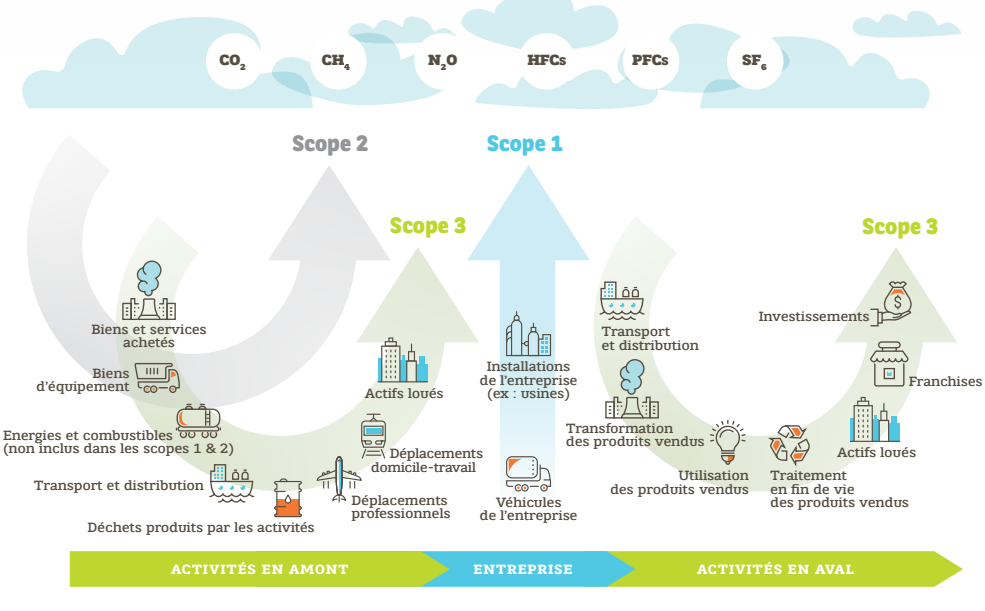

LES UNITÉS DE COMPTE

Pour ce qui est des Unités de Compte proposées au sein de ses contrats, Cardif Lux Vie affiche dans sa gamme de Fonds Externes ceux qui bénéficient d'un label ISR.
En 2020, Cardif Lux Vie dispose d'une liste de près de **50 Fonds labellisés ISR** dans sa gamme.

Les principaux labels de l'investissement responsable

LABEL ISR - soutenu par le Ministère de l'économie et des finances, le label ISR est attribué au terme d'un processus strict de labellisation mené par des organismes indépendants.

TOWARDS SUSTAINABILITY - lancé par la fédération belge du secteur financier Febelfin en février 2019, ce label a pour objectif d'assurer la clarté et la transparence concernant les investissements durables. Ce standard combine trois exigences : la transparence, l'analyse ESG (environnementale, sociale et gouvernance) sur l'intégralité des portefeuilles et des exclusions avec des seuils bas, non seulement sur le charbon mais aussi sur les énergies fossiles non conventionnelles.

LUXFLAG - label ESG européen, lancé par l'agence luxembourgeoise Luxflag et qui garantit le bon respect des critères ESG sur l'intégralité de la chaine d'investissement.

GREENFIN LABEL - lancé par le Ministère de l'environnement en juin 2019 (en remplacement du label TEEC), ce label garantit la qualité verte des fonds d'investissement et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Le label a la particularité d'exclure les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans le secteur nucléaire et les énergies fossiles.

FINANSOL - décerné pour la première fois en 1997, le label Finansol permet de distinguer les produits d'épargne solidaire.

FNG SIEGEL - label durable présent principalement en Allemagne, Autriche, Suisse et Liechtenstein

En décembre 2020, Cardif Lux Vie a lancé le **Fonds Interne Collectif Diversipierre** dans le cadre de ses contrats d'assurance vie et de capitalisation.

Ce FIC représente une nouvelle façon de diversifier le patrimoine des clients en alliant **investissement immobilier et investissement financier**.

Il est investi à **100%** dans la Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable (SPPICAV) BNP Paribas Diversipierre.

BNP Paribas Real Estate Investment Management France, gestionnaire de la SPPICAV, est convaincu depuis de nombreuses années de la pertinence d'une gestion durable des portefeuilles immobiliers.

La société de gestion intègre ainsi des critères ESG (Environnemental, Social et de Gouvernance) dans la sélection de ses investissements et leur gestion immobilière.

03. PARTAGER

La stratégie de Cardif Lux Vie au regard des différents enjeux ESG est nourrie par l'engagement fort de l'ensemble de ses collaborateurs.

L'assureur encourage et accompagne cette mobilisation par des évènements, communications internes et prises de paroles publiques.

2ÈME AXE
LES PRODUITS & SERVICES RESPONSABLES

Cardif Lux Vie est un **acteur incontournable** sur le marché de l'assurance vie luxembourgeoise. Notre **stratégie de développement** est centrée sur notre mission qui est de « rendre l'assurance vie luxembourgeoise accessible » (c'est-à-dire de la rendre plus inclusive, plus compréhensible, plus simple, plus facile à souscrire et à utiliser).

Plusieurs initiatives sont venues rythmer les deux dernières années :

- Revue de l'éditique de l'ensemble des courriers envoyés aux clients durant la vie de leur contrat (information annuelle, conditions particulières, avenants suite à une opération, modification de garanties ou de clauses bénéficiaires...). Nos documents ont ainsi été simplifiés (optimisation de l'organisation des informations, suppression de la page porte-adresse, format portrait préféré au format paysage...) et entièrement réécrits afin de les rendre plus lisibles et compréhensibles.

- Disponibilité de nos packages de souscription en pdf interactif « Smart PDF ». L'objectif est de pouvoir offrir à terme des démarches dématérialisées, simplifiées et sécurisées.

- Sur le marché local luxembourgeois, notre site dédié au Courtage se présente, de manière très graphique et synthétique. Un QR Code unique est mis à la disposition de nos partenaires pour faciliter l'accès au site à tous, quel que soit le device utilisé ou les conditions (lieu, moment). Ils peuvent ainsi partager en toute simplicité ces éléments avec leurs clients lors des rendez-vous « physiques » ou « à distance ».

3ÈME AXE
L'ENTREPRISE CENTRÉE SUR L'HUMAIN

En tant qu'employeur responsable et à l'instar du travail réalisé par son actionnaire principal BNP Paribas Cardif, Cardif Lux Vie souhaite prendre en compte toutes les évolutions de la société permettant à tous ses collaborateurs de se développer et de s'épanouir.

Diversité, égalité, responsabilité

A l'image du Luxembourg et de la diversité de sa société multiculturelle, Cardif Lux Vie compte près de **20 nationalités** différentes parmi ses collaborateurs. Cardif Lux Vie s'engage pour eux en encourageant la diversité, en favorisant le bien-être au travail et en les accompagnant vers les métiers de demain.

Cet engagement se traduit en chiffres par un Comité de Management ainsi qu'un Comité Exécutif composés à **40%** de femmes, ou encore par la signature de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg.

Le déploiement du télétravail

Les profils multinationaux de nos collaborateurs posent aussi la quesion de la mobilité, des trajets quotidiens et de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Ainsi, un an avant le début de la crise du COVID-19, un grand chantier a été mené en interne pour déployer le télétravail.

Un pilote a été conduit, fin 2019, impliquant une vingtaine de collaborateurs, résidents des 4 pays composant la « Grande Région » autour du Luxembourg, des managers et des collaborateurs. Cette concertation a permis d'ouvrir les discussions en interne, de soulever les freins et d'aboutir à la signature d'une charte encadrant sa mise en œuvre. Ainsi, nous étions en avance, et, dès le mois de mars au début de la crise sanitaire, nous avons pu mettre l'ensemble de nos collaborateurs en télétravail (hors activités essentielles sur site) avec des équipements informatiques et collaboratifs adaptés.

4ÈME AXE
L'ENTREPRISE INSTITUTION CITOYENNE

Dans la lignée de son actionnaire principal BNP Paribas Cardif, Cardif Lux Vie apporte au Luxembourg sa contribution au développement du tissu local. La Compagnie est engagée en faveur de l'intérêt collectif et fait preuve pour cela de solidarité et de mobilisation. Nos équipes se sont directement engagées dans différentes actions citoyennes, environnementales et éthiques.

La solidarité au cœur

Au cours de la dernière année, 7 associations locales ont été soutenues par Cardif Lux Vie. Courses solidaires, collectes de jouets pour les enfants défavorisés, dons financiers pour l'association Omega 90 qui accompagne les patients en soins palliatifs et les familles confrontées au deuil, don de matériel informatique pour lutter contre l'exclusion digitale... Les projets sont nombreux. Ils impliquent directement plusieurs dizaines de collaborateurs bénévoles. Dans le cadre du programme 1MillionHours2Help, nous permettons à nos collaborateurs de s'engager et contribuer sur leur temps de travail à l'effort des associations pour un monde plus inclusif et écologique.

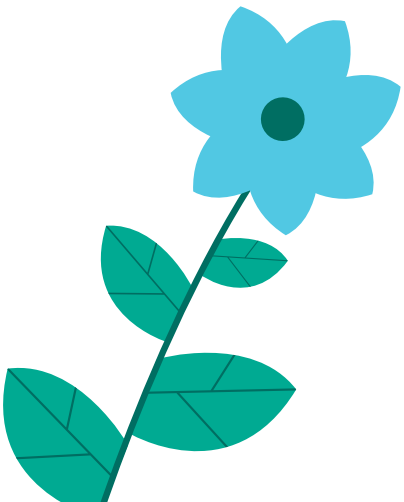

Veiller à l'impact environnemental de nos consommations

Afin de contribuer à notre niveau à la réduction de l'utilisation du plastique, nous avons supprimé **100%** des gobelets plastiques. Nos invités et nos collaborateurs sont désormais incités à n'utiliser que des « mugs » ou tasses en verre.

Nous avons également sensibilisé nos collaborateurs aux bonnes pratiques en matière de gestion des impressions. Nous avons déjà réduit de près de 20% le volume de notre consommation de papier et **95%** de nos fournitures de bureau sont recyclées et/ou recyclables.

Afin de réduire nos déchets produits lors des pauses déjeuner, nous avons proposé à nos collaborateurs d'adopter L'ECOBOX qui est un système de consigne à usages multiples conçu pour transporter des repas.

Engagés dans des projets de reboisement au Luxembourg

Pour apporter, à notre niveau, notre contribution à la restauration des forêts qui sont essentielles pour préserver l'équilibre fragile de notre planète, nous avons associé cette dernière année nos partenaires et nos collaborateurs à des projets de reboisement au Luxembourg.

Notre engagement a déjà permis la plantation de **4000 arbres** et, pour aller plus loin, nous avons annoncé notre collaboration avec Reforest'action afin de permettre la plantation de **4300 nouveaux arbres** sur les sites luxembourgeois de Tarchamps et de Bras-Doncols qui ont été touchés par des insectes.

GLOSSAIRE

DUE DILIGENCE
Il s'agit d'une procédure d'examen des documents d'une société cible qu'opère un investisseur en vue d'une transaction.

EMPREINTE CARBONE
C'est la mesure à un instant T de « la quantité de gaz à effet de serre (exprimée en équivalent CO2) rejetée dans l'atmosphère par un individu, un processus, une organisation, un évènement ou un produit, dans un périmètre donné ». (Auteurs : Pandey, Agrawal et Pandey, 2011 ; Source : ScienceDirect)

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)
Cette désignation regroupe les acteurs historiques de l'économie sociale, à savoir les associations, les mutuelles, les coopératives et les fondations, mais aussi de nouvelles formes d'entrepreneuriat social. Parmi celles-ci, figurent les sociétés commerciales qui poursuivent un objectif d'utilité sociale et qui décident de respecter elles-mêmes les principes de l'économie sociale et solidaire.

FONDS GÉNÉRAUX
Egalement appelés « fonds en euros », ces fonds sont des supports de contrats d'assurance-vie, traditionnellement composés d'obligations, d'actions et d'actifs immobiliers. Sur les fonds généraux, l'engagement de l'assureur est une valeur exprimée en euros.

FONDS DÉDIÉS
Fonds réservé à 20 porteurs au plus.

FONDS OUVERTS
Fonds d'investissement auquel plusieurs investisseurs peuvent souscrire (les parts sont disponibles sur simple demande, tant à la vente qu'à l'achat).

FONDS GÉOGRAPHIQUES
Fonds investissant sur certains pays ou zones géographiques.

FONDS SUR LA ZONE ÉMERGENTE
Fonds investissant principalement dans les pays à économie émergente de l'indice « MSCI Emerging Markets ».

FONDS D'INFRASTRUCTURES
Fonds investissant dans des biens d'utilité publique offrant des services indispensables à la collectivité et à son développement économique et social.

INVESTISSEMENT RESPONSABLE
Ce terme générique désigne les différentes approches qui intègrent les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans la gestion financière. Un investissement responsable peut répondre à une démarche structurée et systématique en termes de sélection des titres d'un fonds identifié et, en outre, soutenir les acteurs d'une économie inclusive bas carbone. On parle alors de fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR). (Source Novethic)

INVESTISSEMENT VERT
Cette désignation fait référence à une pratique qui relève de l'Investissement Socialement Responsable. Cette pratique consiste à qualifier l'ensemble des opérations qui ont pour objectif de favoriser la transition énergétique et d'atténuer l'empreinte environnementale.

OBLIGATION VERTE ou Green Bond
Une obligation verte est émise dans le but de financer un projet défini à haute valeur ajoutée environnementale. Il peut s'agir de titres émis par des entreprises, des entités ou des Etats, sur lesquels Cardif Lux Vie peut investir en direct, ou via des fonds, autrement dit des supports collectifs.

OBLIGATION SOCIALE ou Social Bond
Une obligation sociale est émise dans le but de financer un projet défini à haute valeur ajoutée sociale. Il peut s'agir de titres émis par des entreprises, des entités ou des Etats, sur lesquels Cardif Lux Vie peut investir en direct, ou via des fonds, autrement dit des supports collectifs.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ou ODD
Au nombre de 17, ils forment le cœur de l'agenda 2030 défini par l'ONU. Ils intègrent de façon transversale les trois dimensions du développement durable : économique, sociale, environnementale. Les ODD couvrent l'intégralité des enjeux qui découlent de ces trois dimensions : climat, biodiversité, énergie, eau, pauvreté, égalité des genres, prospérité économique, paix, agriculture, éducation, etc.

TITRES DÉTENUS EN DIRECT
Ces titres sont détenus sans intermédiaire par Cardif Lux Vie. Il peut s'agir d'actions ou d'obligations.

UNITÉS DE COMPTE
Tout comme les fonds généraux, les unités de compte sont des supports d'investissement d'assurance-vie. Pour les unités de compte, l'engagement de l'assureur est exprimé en parts, dont la valeur est soumise à l'évolution des marchés.

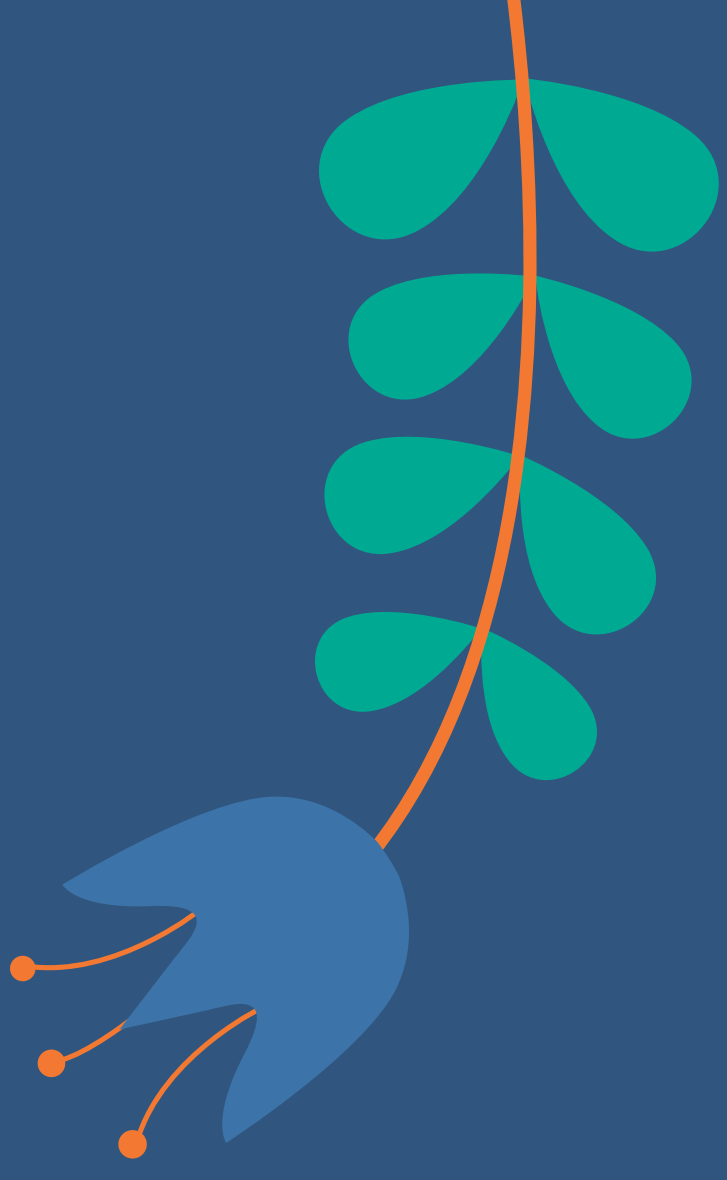

CARDIF LUX VIE Société Anonyme
Siège social : 23 - 25 Avenue de la Porte-Neuve | L-2227 Luxembourg
Tél. : +352 26 214-1 | Fax : +352 26 214 - 9371
Adresse postale : B.P. 691 | L-2016 Luxembourg
info@cardifluxvie.lu | www.cardifluxvie.com | R.C.S. Luxembourg B47240

CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS

L'assureur
d'un monde
qui change